

Le Plan Local d'Intégration, premier mis à l'honneur **du vingtième anniversaire du CeRAIC**

« 20 ans, ça se fête ! » C'est sous ce slogan que le CeRAIC (Centre Régional d'Intégration de la région du Centre) organise, tout au long de cette année, une grande campagne pour célébrer le vingtième anniversaire de l'octroi de son agrément en tant que Centre Régional d'Intégration. Avant une journée festive réunissant toutes ses associations partenaires (le 9 juin), une marche solidaire orchestrée autour de la Journée Internationale de la Paix (le 21 septembre) et une grande rencontre avec tous les gens qui ont travaillé et travaillent pour le CeRAIC (le 7 décembre), la première étape de cette année de commémoration était une matinée de réflexion sur le Plan Local d'Intégration. Une matinée de bilan et perspectives qui ne pouvait mieux porter ce nom...

Pour rappel pour les non-initiés, le Plan Local d'Intégration, appelé plus couramment le PLI, est, comme son nom l'indique, un plan destiné à favoriser l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Le modèle d'intégration que celui-ci sous-tend comprend la construction d'une société interculturelle et le renforcement de la cohésion sociale pour un mieux vivre ensemble, pouvant aller jusqu'à l'inclusion. Ce plan est piloté par un comité d'accompagnement composé de personnes individuelles étrangères ou d'origine étrangère, de représentants d'associations et des pouvoirs publics, des instances et du personnel du centre régional, ainsi que de toute personne concernée qui exerce une action en matière d'intégration sur la zone couverte par le centre (à savoir la région du Centre et la partie nord de la Wallonie picarde).

Un questionnaire essentiellement qualitatif

Les contenus du PLI conjuguent la réalisation des missions du CeRAIC, de son plan stratégique trisannuel, des actions que le centre mène en fonction des missions qu'il exerce sur son territoire et des actions menées en réseau. Pour faire le point à l'occasion du vingtième anniversaire, mais aussi pour fonder les axes du nouveau plan trisannuel qui couvrira les années 2019-2021, l'équipe du centre d'intégration a réalisé un diagnostic général de son PLI. Cet état des lieux, à la fois quantitatif et qualitatif, a été établi via un questionnaire envoyé aux partenaires du CeRAIC.

Que retenir de ce bilan ? Sur le plan quantitatif d'abord, 45 des 150 opérateurs contactés ont répondu à l'appel du centre à s'exprimer sur le sujet. Parmi ces 45 partenaires figuraient 19 opérateurs en insertion socioprofessionnelle (ISP), en français langue étrangère et en alphabétisation, 12 acteurs du secteur des biens et des personnes, 9 CPAS (parmi les 26 présents sur le territoire), 4 services population des communes (sur 21), 1 conseiller communal et 1 association ethnique. Le but de la démarche n'était pas de mener une recherche scientifique, mais de recueillir des données qualitatives.

Les axes du futur plan stratégique

Au niveau qualitatif, le coup de sonde du CeRAIC apporte quelques éléments qui aideront à guider le futur plan stratégique. Le premier est que, tant les services (parcours d'intégration, service social et ISP) que les secteurs (plateformes, vie associative, formation, documentation, communication, PLI et secrétariat) sont connus individuellement de la plupart des partenaires, les plus connus étant logiquement ceux qui sont davantage en contact avec le public. Dans un deuxième temps, il apparaît que les services (qui effectuent un travail plus de première ligne en lien avec le public) sont plus utilisés que les secteurs (qui s'adressent davantage aux intervenants professionnels).

Les demandes formulées sur base de ces constats vont dans le même sens. Les partenaires interrogés souhaitent que soient renforcés en priorité, par ordre décroissant, le service ISP, le secteur vie associative et le secteur formation. Sur cet éventail de demandes se greffent deux souhaits complémentaires : un renforcement des articulations entre services et secteurs et une présence accrue du centre régional en Wallonie picarde.

Dans le domaine des actions menées, le bilan du PLI établit une série d'attentes. Vis-à-vis des personnes, l'idée-maîtresse qui apparaît est d'orienter, suivre, accompagner, aider, rassurer et informer. Pour les groupes (majoritairement FLE et ISP), c'est plutôt d'informer et présenter, notamment sur des thèmes comme l'équivalence des diplômes, le permis de conduire, les élections, les institutions, etc.

Enfin, au niveau des groupes, le souhait majeur est d'être plusieurs à œuvrer pour faire évoluer la situation des personnes. Quant aux thématiques qu'ils souhaitent voir abordées, les partenaires du CeRAIC formulent des attentes précises. Celles-ci s'adressent particulièrement au secteur formation – information – sensibilisation, avec des demandes portant surtout, actualité oblige, sur la problématique des préjugés. À cette dernière s'ajoute une attente de formation de formateur en français langue étrangère. Et, enfin, plus largement, émerge une demande de travailler sur des mobilisations citoyennes plus que par thématique.

Dans l'optique de son plan stratégique 2019-2021, L'équipe du CeRAIC s'est donné pour objectif de continuer à questionner ses partenaires, d'étendre leur nombre, mais aussi de questionner la population étrangère. Parallèlement, le questionnaire sera rectifié (la première version mettant notamment en lumière que certains acronymes utilisés, comme PLI, FLE ou ISP, ne sont pas connus des non-initiés) avant d'être relancé.

Dominique Watrin